

Communiqué de presse : 3 avril 2014

---

## ADAMAS CONSOLIDE SON OFFRE EN DROIT FISCAL, AVEC L'ARRIVEE D'UN NOUVEL ASSOCIE : LOUIS BRAVARD

---

**Louis Bravard, ancien associé du bureau lyonnais de Landwell & Associés et avocat fiscaliste « pure souche » rejoint ADAMAS.**

Depuis plus de 20 ans, Louis Bravard conseille des entreprises françaises ou étrangères dans la dimension fiscale de leurs opérations, qu'il s'agisse de projets à l'échelle nationale ou internationale.

Louis Bravard conseille de grands groupes français et étrangers, des entreprises privées et publiques dont la présence s'étend en Asie, en Europe de l'Est et dans les pays anglosaxons, sur toutes les questions fiscales afférentes notamment aux opérations de M&A et de LBO. Cette compétence permet à ADAMAS de diversifier son offre de service en droit privé.

Louis Bravard intervient également, en conseil comme en contentieux, pour une clientèle issue du secteur public : des organismes publics, des collectivités territoriales et des clients institutionnels.

Il a, par ailleurs, développé une expertise en fiscalité verte, laquelle s'inscrit dans les activités en énergie et environnement d'ADAMAS. En effet, il est récemment intervenu sur les aspects fiscaux d'opérations de fusions acquisitions dans les secteurs de l'hydroélectrique, de l'éolien et du photovoltaïque.

Sa compétence conduit également Louis Bravard à assister ses clients dans toutes leurs relations avec l'Administration fiscale, qu'il s'agisse de la formulation de demandes d'agrément ou de rescrits, d'assister une entreprise face à un contrôle fiscal, ou de l'accompagner devant les tribunaux pour faire valoir ses droits.

*« Le parcours de Louis Bravard et la transversalité de ses compétences sont autant d'atouts pour faire d'ADAMAS l'interlocuteur privilégié des entreprises et personnes publiques en matière fiscale. Son profil international représente une réelle valeur ajoutée pour ADAMAS car il renforce la stratégie de développement à l'international du cabinet »* précise Denis Santy, avocat associé d'ADAMAS.

### A propos de Louis Bravard

Après avoir été membre du service sociétés, attaché à la Direction Régionale de Fidal Reims (1992-1995), Louis Bravard a été avocat fiscaliste au sein des cabinets Arthur Andersen International à Lyon (1995-2002) et Ernst & Young à Paris (2002-2006), avant de diriger le bureau lyonnais de Landwell & Associés (2006-2014).

Louis Bravard est également chargé d'enseignement à l'Université René Descartes (Paris V) depuis 2004.

Il est titulaire d'un DESS Fiscalité, Comptabilité et Droit des Affaires de l'université de Bourgogne, d'un Magistère de Droit Fiscal et d'un diplôme international de Fiscalité Européenne (1991).

# ADAMAS

Avocats associés

**A propos d'ADAMAS** (<http://www.adamas-lawfirm.com>)

ADAMAS allie une double culture publique et privée, nationale et internationale, et intervient auprès de clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques, organismes publics et des collectivités territoriales.

Créé en 1969 et implanté à Lyon, Paris, Stuttgart, Pékin et Shanghai, ADAMAS compte une soixantaine d'avocats dont les compétences s'expriment aux confluent du droit des affaires et du droit public : santé, sciences de la vie et pharmacie ; propriété intellectuelle, informatique et technologies de l'information et de la communication, protection des données personnelles ; concurrence et distribution ; droit des sociétés et fusions acquisitions ; fiscal ; droit bancaire ; contentieux et procédures collectives ; contrats publics, marchés publics, concessions, PPP ; aménagement et urbanisme ; immobilier et construction ; environnement ; énergie.

**Contact Presse :**

Elliott & Markus - Thierry Heems – [t.heems@elliott-markus.com](mailto:t.heems@elliott-markus.com) / 01 53 41 89 98